

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2017**

Délibération
n° 2017.12.618

**Appel à Projet Relatio
2017 : attribution des
subventions aux
lauréats**

LE QUATORZE DECEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **07 décembre 2017**

Secrétaire de séance : Jacky BOUCHAUD

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, René BUJON, Isabelle ESNAULT, Danièle MERIGLIER

Ont donné pouvoir :

Jacques DUBREUIL à François NEBOUT, Michel GERMANEAU à Guy ETIENNE, Jean-Philippe POUSSET à Xavier BONNEFONT, Philippe VERGNAUD à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Suppléant(s) :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER, Bernard CONTAMINE par Isabelle ESNAULT, Jean-Claude COURARI par René BUJON

Excusé(s) :

Samuel CAZENAVE, Karen DUBOIS, Philippe LAVAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

**DELIBERATION
N° 2017.12.618**

INNOVATION - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR -
RECHERCHE

Rapporteur : **Monsieur FOURNIE**

APPEL A PROJET RELATIO 2017 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX LAUREATS

Le projet d'agglomération, adopté en décembre 2014, a inscrit le développement économique et l'emploi comme priorités. A cet effet, GrandAngoulême a engagé un programme général de soutien à l'innovation et à la diversification reposant sur les priorités suivantes : l'innovation collaborative, l'entrepreneuriat, l'enseignement supérieur, la recherche et le transfert de technologie, le développement de nouveaux secteurs d'activités, la promotion de nos savoir-faire et de la qualité de notre environnement.

L'appel à projets RELATIO qui s'est déroulé pour sa 6^{ème} édition du 12 juin au 11 septembre 2017 fait partie intégrante de ce programme d'actions et vise plus particulièrement à :

- intensifier les collaborations inter-entreprises pour le développement et la mise sur le marché de nouveaux produits ou services ;
- détecter les projets innovants « dormants » potentiellement réalisables par les entreprises locales, et leur permettre de bénéficier des compétences techniques nécessaires le cas échéant ;
- monter des dossiers de partenariat possible entre entreprises locales, université et structures de transfert.

Pour son édition 2017, une contribution du groupe Lafarge, par le biais d'une convention avec l'Etat, a permis d'étendre l'éligibilité de l'appel à projets à toute personne physique en cours de validation d'un projet de création d'entreprise (étudiant-entrepreneur, salarié, demandeur d'emploi, accompagnés par l'incubateur territorial ou en phase d'intégration du programme) afin de lui apporter un financement pour la réalisation d'un prototype de nouveau produit ou service.

L'appel à projets RELATIO 2017 était doté d'une enveloppe globale de 90 000 €, apportée par GrandAngoulême à hauteur de 50 000 € et le groupe LAFARGE à hauteur de 40 000 €.

Pour l'édition 2017, 11 projets ont été présentés, réunissant au total 27 structures (entreprises, centres de compétences, personnes physiques).

Après audition des candidatures par le jury composé de GrandAngoulême, la région Nouvelle Aquitaine, la Banque Publique d'Investissement France, l'Agence de Développement et d'Innovation Nouvelle Aquitaine, l'Institut national de la propriété industrielle, la Chambre de Commerce et d'Industrie Charente, la Chambre de Métiers, le Réseau des Professionnels du Numérique-SPN, l'Union Patronale et Ecole d'Ingénieurs CESI, 8 projets ont été retenus et sont proposés comme lauréats de l'appel à projets « RELATIO » édition 2017.

Une dotation d'un montant allant de 7 500 € à 10 000 € par projet est apportée afin de leur permettre de lancer la conception et/ou la réalisation d'un prototype.

Les projets labellisés RELATIO pour cette édition 2017 sont les suivants :

Porteur du partenariat	Projet	Dotation	Enveloppe
Solidanim (Angoulême)	Monument AR : application en réalité augmentée pour la visite de monuments du patrimoine.	10 000 €	GrandAngoulême
Sudio Nyx (Angoulême)	PRISM - stand VR Multi-utilisateurs : solution de stand de présentation de scènes en réalité virtuelle multi-utilisateurs.	10 000 €	Etat-Lafarge
Groupe d'étudiants - Antoine DESAUTEL (Angoulême)	ROCAN : réalisation d'un robot de nettoyage de tuyaux.	7 500 €	Etat-Lafarge
2iL - Imag'In Learning(St Michel)	Formation professionnelle Immersive : développer des jeux pédagogiques utilisant un moteur de jeu sur PC et tablettes, couplé à un module d'immersion dans l'entreprise « virtuelle ».	7 500 €	Etat-Lafarge
Equilibre Games (Angoulême)	The Link : créer un nouveau lien entre un produit physique, un site marchand et le nouveau média qu'est le jeu vidéo.	7 500 €	GrandAngoulême
f.ASS.t - Xavier Favre (St Michel)	Plateforme de souscription et de gestion pour dématérialiser l'assurance collective.	7 500 €	Etat-Lafarge
E-Tronik (La Couronne)	Eco-Bank : Fabrication d'une machine capable d'utiliser toutes les énergies renouvelables possibles en les combinant.	7 500 €	Etat-Lafarge
	Total	57 500 €	
	sous-total "enveloppe Etat-LAFARGE"	40 000 €	
	sous-total enveloppe GrandAngouleme	17 500 €	

Une convention définissant les modalités de versement de l'aide sera établie entre GrandAngoulême et chaque entreprise porteuse du partenariat.

Vu l'avis favorable de la commission attractivité économie emploi du 6 décembre 2017,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'attribution des subventions aux partenaires labellisés Relatio précités dans le tableau ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer les conventions à venir.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 18 décembre 2017	<u>Affiché le :</u> 18 décembre 2017